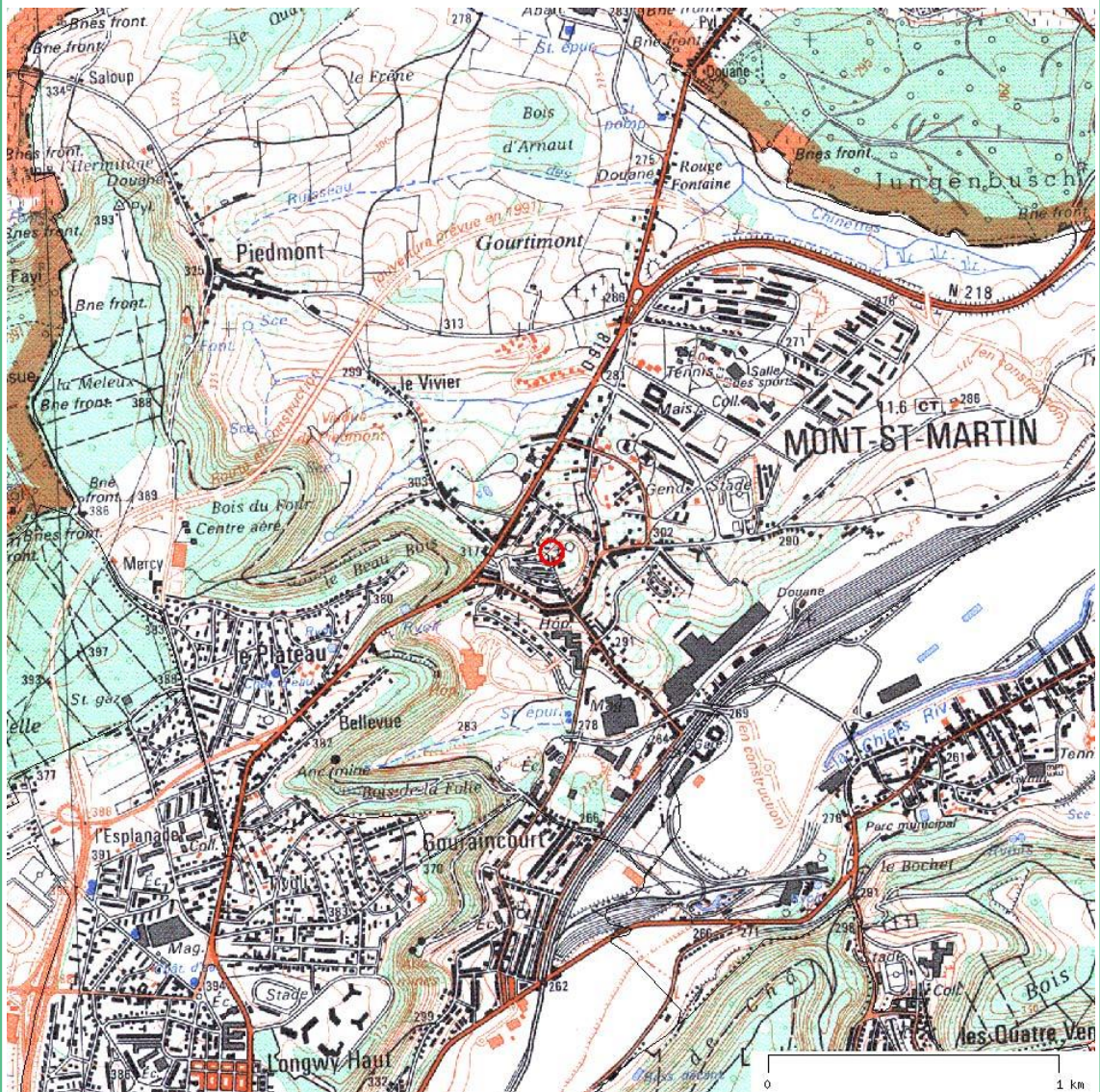


VIEUX, TILLEUL A GAUCHE DE LA PTE D'ENTRÉE DU CIMETIERE DÉSFFECTÉ

N° Régional : SC54382A

Superficie : site ponctuel

Type de site : CLASSÉ



© MNHN - Diren Lorraine

© SCAN25® - IGN - Paris - 1999 - autorisation n°90-9068

© SCAN100® - IGN - Paris - 2002 - autorisation n°70-20044

Date de protection : 13/07/1926

N° Régional : SC54382A

Superficie : site ponctuel

Communes :

Mont Saint-Martin

Nature du site :

arbre

Description :

C'est un arbre de la liberté planté en 1789 devant l'église romane du XI^e siècle à Mont-Saint-Martin.

"Deux tilleuls ornaient l'entrée du cimetière jusqu'en 1815 ; à cette époque, les Russes, qui cantonnaient à la vieille église en coupèrent un au ras du sol : l'autre fut étêté à deux mètres..." (M. Mourlon).

Un texte d'écrivain parle d'un "vieux et magnifique tilleul, de plus de quinze mètres de développement", "arbre purement merveilleux qui donne même un grand caractère pittoresque au monument classé qu'il agrément de sa verdure".

L'arbre a subi des tailles qui lui ont donné une forme irrégulière, bien que le sujet paraisse sain.

Autres protections :

L'église romane est classée MH depuis 1889.

Définition juridique :

SITES (Sites inscrits et sites classés)

Textes :

Loi du 2 mai 1930 (article L. 341-1 à L. 341-22 du code de l'environnement) qui a pour objet la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Décret n° 69-607 du 13 juin 1969. Décret 88-1124 du 15 décembre 1988 et circulaire 88-101 du 19 décembre 1988. Décret 70-288 du 31 mars 1970.

Objectifs :

VIEUX, TILLEUL A GAUCHE DE LA PTE D'ENTRÉE DU CIMETIERE DÉSFFECTÉ

N° Régional : SC54382A

Superficie : site ponctuel

